



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Canal Seine-Nord Europe

Question au Gouvernement n° 1768

Texte de la question

CANAL SEINE-NORD EUROPE

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Dive.

M. Julien Dive . Monsieur le ministre de l'intérieur, au nom de la Droite républicaine, je tiens d'abord à saluer l'engagement exemplaire de nos sapeurs-pompiers, qui combattent en ce moment même les incendies estivaux au péril de leur vie. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Je m'associe à l'hommage rendu par mes collègues de Savoie à Baptiste, ce jeune sapeur-pompier volontaire de 22 ans, tragiquement décédé en intervention contre le feu. Je veux également saluer les agriculteurs, mobilisés eux aussi pour protéger nos territoires en appui des forces de secours.

Pendant que ces femmes et ces hommes luttent contre les flammes pour sauver des vies, des habitations et des récoltes, d'autres choisissent le chaos. Ce week-end, sur le chantier du canal Seine-Nord Europe, dans les Hauts-de-France, au milieu de militants pacifiques, des contingents de militants d'ultra-gauche ont tenté d'empêcher par la violence l'avancée d'un projet essentiel pour notre souveraineté économique et nos exportations, mais aussi pour l'écologie puisque ce projet doit permettre de remplacer le trafic poids-lourds.

M. Jean-Paul Lecoq . Mensonges !

M. Julien Dive . Près de 900 policiers et gendarmes ont dû être mobilisés pour faire face à ces violences. Des mortiers d'artifice ont été tirés contre les forces de l'ordre, provoquant d'ailleurs un incendie qui a ravagé plusieurs hectares de terres. Quelle irresponsabilité ! Et pourtant, de nouveaux rassemblements sont déjà annoncés.

Mme Anne-Laure Blin . Scandaleux !

M. Julien Dive . Monsieur le ministre, nous saluons l'engagement des forces de l'ordre mais cette situation ne peut plus durer. Alors que nos policiers et nos gendarmes sont attendus partout pour protéger les Français, ils sont mobilisés pour contenir une minorité violente qui refuse l'État de droit et s'attaque systématiquement aux grands projets de notre pays. L'extrême gauche multiplie les blocages, les dégradations et les affrontements. Cette radicalité trouve trop souvent des relais politiques au sein de cet hémicycle auprès de La France insoumise. C'est une honte ! *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Les Français attendent une République ferme, où l'ordre public est respecté, où les forces de l'ordre sont soutenues et où la loi s'impose à tous, partout sur le territoire. Quels moyens supplémentaires comptez-vous engager pour protéger nos forces de l'ordre, garantir la réalisation des projets d'intérêt national et faire prévaloir l'autorité de la République sur la loi des casseurs ? *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'hommage appuyé que vous avez rendu aux sapeurs-pompiers, et plus singulièrement au jeune Baptiste Gerfaud-Valentin, décédé en service alors qu'il luttait contre l'incendie qui a frappé la Savoie et à qui il est rendu hommage en ce moment même, depuis 15 heures.

J'en viens aux faits que vous évoquez. Cette manifestation contre le canal Seine-Nord Europe à l'initiative des Soulèvements de la terre a donné lieu à de nouveaux débordements, malgré la discussion engagée avec les deux préfets – deux départements ont été concernés entre le village militant et le parcours de la manifestation. Les deux préfets avaient réussi à convenir d'un itinéraire avec les organisateurs et à interdire certains tracés. Une nouvelle fois dans le cadre de ces manifestations de défense de la cause écologiste, qui ne s'inscrivent que dans l'écologie radicale,...

M. Pierre Cordier . Des extrémistes, ces gens-là !

M. Laurent Nuñez, ministrenous avons assisté à des débordements, des violences, témoignant de la volonté des manifestants, non pas d'exprimer une opinion, mais de porter atteinte au chantier et à ses ouvrages. Nous avons bien évidemment mobilisé un important dispositif policier, ce dont j'avais prévenu certains parlementaires présents dans cet hémicycle. Grâce à cela, les black blocs ont été empêchés d'agir. Ce sont en effet bel et bien des black blocs qui se sont constitués, qui ont jeté des mortiers d'artifice contre les forces de sécurité intérieure, brûlant près de 5 hectares de terres agricoles. Voilà ce qu'il s'est passé, voilà ce que certains appellent la liberté de manifester, la liberté d'expression.

Bien sûr, au vu de ces derniers événements, l'une des mesures que nous devrions sérieusement envisager de prendre, s'il devait y avoir une nouvelle déclaration de manifestation, dès lors que cette dernière ne vise d'autre objectif que de porter atteinte aux biens, serait l'interdiction.

M. Pierre Cordier . Il y en a vraiment marre, de ces gens-là !

M. Laurent Nuñez, ministre . En tout cas, l'ordre public n'a pas été atteint, les black blocs n'ont pas eu le dessus et aucun bâtiment n'a été dégradé sauf, hélas, deux engins agricoles qui ont été brûlés dans l'Oise, sans doute en lien avec ces événements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Mme Sandrine Rousseau . Bah, avec un peu de clim, tout serait réglé, n'est-ce pas ?

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1768

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et espace

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2026